



Garde de maison après séparation

Par **ambre**, le **17/06/2008** à **14:33**

J'ai acheté une maison il y a 3 ans avec mon ami nous sommes séparés depuis 2.5 ans j'ai gardé la maison dont j'assume les frais entièrement depuis le départ de mon ami (crédit, taxes foncière habitation), j'ai une fille avec lui. Mr voudrait sa part de la maison soit la moitié de la somme que nous avons acheté la maison, je m'oppose sachant que lui n'a réglé que 6 mois de crédit. j'occupe la maison mais mon ami est toujours sur le crédit, et il ne veut pas se désolidariser quels recours je peux avoir sachant que je voudrai garder la maison. que je suis prête à lui donner quelque chose mais pas la somme qu'il demande. Merci de m'éclairer un peu.